

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES



FERMETURE PARKING PLAN BARONCELLI
TRANSPORT CLASSE DE NEIGE
Le 6 Mars 2023 de 7 h 30 à 9 h 00
Et le 10 Mars 2023 de 17 h 00 à 19 h 30

ARRETE N° 2023/02/43

Le Maire de la commune de VALERGUES (34130),

Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Vu la nécessité de disposer d'une zone sécurisée sur le Plan Marquis de Baroncelli, pour faciliter et de sécuriser le stationnement des bus destinés au convoyage des enfants dans le cadre de la classe de neige de l'Ecole Marcel Pagnol,

Vu l'arrêté n° 2021/01/029 du 29/01/2021, règlementant le stationnement du parking sis Plan Baroncelli à VALERGUES,

Considérant qu'il est nécessaire de fermer le parking sis Plan Marquis Baroncelli, Avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), afin de garantir la sécurité de tous le 6 Mars 2023 de 7 h 30 à 9 h 00 et le 10 Mars 2023 de 17 h 00 à 19 h 30,

Considérant qu'il est nécessaire d'interdire le stationnement à tous les véhicules SAUF les bus destinés au convoyage des enfants, sur le parking sis Plan Marquis Baroncelli, Avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), le 6 Mars 2023 de 7 h 30 à 9 h 00 et le 10 Mars 2023 de 17 h 00 à 19 h 30,

ARRETE :

Article 1 : Le parking sis Plan Marquis de Baroncelli, avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), sera fermé et interdit au public, le 6 Mars 2023 de 7 h 30 à 9 h 00 et le 10 Mars 2023 de 17 h 00 à 19 h 30,

Article 2 : Le stationnement sera strictement interdit SAUF les bus destinés au convoyage des enfants, sur le parking sis Plan Baroncelli, avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), le 6 Mars 2023 de 7 h 30 à 9 h 00 et le 10 Mars 2023 de 17 h 00 à 19 h 30,



Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur.

Article 6 : Madame la secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie, sur le portail du parking et diffusé sur le site internet de la commune.

Valergues, le 20/02/2023
Le Maire, Gérard LIGORA

